

DU Oxyologie paramédicale pour urgences collectives

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Santé

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Médecine

Type de diplôme :

Diplôme d'université

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Lieu(x) d'enseignement :

Créteil – CHU

Durée des études :

1 an

Accessible en :

Formation continue

Présentation de la formation

Préparer les infirmiers (IDE, IADE) et cadres infirmiers :

- à intervenir en cas de crises ou de sinistres entraînant des victimes en grand nombre,
- à participer à la rédaction de procédures, à l'animation des exercices et à la formation des acteurs de santé, dans le cadre du plan blanc des établissements, du plan blanc élargi, plan ORSAN et des plans sanitaires .

Capacité d'accueil

30 étudiants

Poursuites d'études

Diplôme d'expertise dans la gestion des interventions d'urgence sanitaire : UPEC (université Paris est Créteil)

Débouchés professionnels

Référent NRBC des établissements de santé

Organisation de la formation

Lieux d'enseignement : Faculté de médecine de Créteil et site militaire et organisation par sessions.

Module 1 : du 18 au 22 janvier 2016

Éléments de stratégie, tactique, logistique – intégration des équipes dans les plans de secours.

Module 2 : du 23 au 27 mai 2016

Procédures face à des risques émergents – Retours d'expérience – méthodologie des exercices plan blanc plan ORSAN

Principes de gestion de crise – Gestion du stress – Rôle de la réserve sanitaire

Certains enseignements sont couplés avec la capacité de médecine de catastrophe.

Modalités de contrôle des connaissances

Evaluation pratique lors de l'exercice le 26 Mai 2016 : grilles d'observation

Epreuve écrite le 27 mai 2016.

Calendrier pédagogique

Volume horaire : 62 heures

Début des enseignements : 18 janvier 2016

Fin des enseignements : 27 Mai 2016

Exercice pratique : 26 mai 2016

Date de l'examen : 27 Mai 2016

Modalités d'admission en formation continue

Infirmier(e)s diplômés d'état : IDE

Infirmiers anesthésistes diplômés d'état : IADE

Cadres de santé

Candidature

L'acceptation au diplôme se fera sur la base d'une lettre de motivation, curriculum vitae et d'un certificat d'aptitude physique (pour l'exercice) à adresser au responsable.

> Les modalités d'inscription : étape par étape

Partenariats

CHU Mondor

Responsable(s)

Reponsables : Catherine Bertrand et Eric Lecarpentier

Co-responsables : D. Michel, N. Travers, F. Revaux

CESU SAMU 94

Hôpital Henri Mondor

Secrétariat

Secrétariat du responsable de l'enseignement :

Chantal Vallier

SAMU 94

Hôpital Henri Mondor

94010 Créteil

dop@samu94.fr

01 49 81 25 48